



GAGNON, Serge, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu. Sexualité et confessions au Bas-Canada*

Gabriel Chénard

Volume 47, numéro 3, octobre 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400649ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400649ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chénard, G. (1991). Compte rendu de [GAGNON, Serge, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu. Sexualité et confessions au Bas-Canada*]. *Laval théologique et philosophique*, 47(3), 463–464. <https://doi.org/10.7202/400649ar>

apophatique et platonicienne. C'est alors ce parti-pris platonisant qu'on retrouve dans l'utilisation de Thomas d'Aquin.

Est-ce une apologie réussie ?

Pour l'époque de Quiroga, il semble bien que oui. Est-ce sous l'effet de l'*Apologie mystique*, ou pour une autre raison, toujours est-il que peu après la composition de cette apologie, les œuvres de Jean de la Croix ont été publiées et son autorité spirituelle de plus en plus reconnue. Mais à quel prix ? L'effort fourni pour abstraire une doctrine spirituelle des écrits de Jean de la Croix et, surtout, l'intention avouée de manifester l'orthodoxie de cette doctrine par la comparaison au courant dyonisien, n'ont-ils pas contribué à voiler ce qu'il y avait d'original et de singulier dans l'expérience du disciple de Thérèse ? Bien plus, cette manière de lire Jean de la Croix n'a-t-elle pas contribué à donner naissance à une sorte de « scolastique spirituelle » dont nous avons encore beaucoup de difficultés à nous dégager ?

Pour aujourd'hui, en tout cas, semblable apologie de la mystique soulève beaucoup de questions. Quand ce ne serait que pour les repères anthropologiques dont elle se sert. L'être humain a des capacités sensibles et intellectuelles qui peuvent ouvrir à une connaissance toujours déficiente de Dieu, d'autant plus que le démon vient semer pièges et embûches dans la démarche humaine. Mais Dieu ne laisse pas les humains au pouvoir du Malin et Il élève certains d'entre eux à une connaissance purifiée et plus parfaite. S'il est permis d'accepter qu'un auteur du 16^e siècle ait raisonné à partir de ces données, il ne nous est plus permis de le suivre servilement. La fidélité à l'intention de Quiroga devrait inviter aujourd'hui à lire Jean de la Croix avec les outils intellectuels disponibles, de façon à mieux entrer dans le jeu des médiations à travers lesquelles s'affirme la présence active de Dieu. En ce sens, l'entreprise de Quiroga, tout en se voulant une apologie de Jean de la Croix, est une glorification d'une théologie, dont les sources platoniciennes ont été suffisamment identifiées pour mettre en cause sa fidélité à la dynamique chrétienne d'incarnation. Dès lors, il est permis de se demander quel profit le lecteur actuel peut tirer d'une telle lecture ?

Même si l'apologie de Quiroga n'a pas à être reçue comme « parole d'Évangile », elle peut être utile au chercheur d'aujourd'hui pour lui aider à comprendre la situation actuelle de la réflexion sur la mystique. Le parti-pris franchement doctrinal, adopté par Quiroga, est sorti en vainqueur des débats du 16^e siècle. Par cette victoire, il a contribué à

l'élaboration d'un discours spirituel qui s'impose comme une norme aux individus en quête de croissance spirituelle. Comme en Espagne au 16^e siècle (contre les Alumbrados), et comme en France au 17^e siècle (contre les « petits » spirituels qui « font mystiques »), cette victoire de la méthode spirituelle éprouvée par les saints-es s'est affirmée au détriment de la concrétude des expériences vécues. C'est probablement là la raison de l'insatisfaction de bon nombre de nos contemporains à l'égard de la doctrine spirituelle des anciens. Quiroga rend le service de démasquer à son origine cette tendance à traduire en doctrine ce qui n'était bien souvent que l'expression, avec les moyens du temps, d'une expérience spirituelle singulière. S'il faut lire cette édition récente de l'*Apologie mystique*, c'est pour y trouver, au contraire de son intention, la liberté de communier à l'expérience concrète des anciens.

Jean-Claude BRETON
Université de Montréal

Serge GAGNON, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*, Sexualité et confession au Bas-Canada, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 202 pages.

Le titre et le sous-titre de l'ouvrage captent immédiatement l'attention du lecteur qui connaît les thèses substantielles des Foucault, Flandrin, Delumeau et Van Ussel sur l'usage et la régulation de la sexualité, que ce soit dans l'antiquité, au moyen âge ou à la période de la bourgeoisie. C'est un historien québécois qui nous livre maintenant une étude bien documentée de la culture sexuelle de la population du Bas-Canada et de sa régulation dans l'Église catholique de 1790 à 1830. La correspondance échangée entre le chef de diocèse et les prêtres en charge des collectivités locales constitue la première source d'information.

Dans ces villages et ces petites villes disséminées le long du Saint-Laurent, « le prêtre a pour mission de faire respecter un commandement que la tradition chrétienne attribue à Dieu lui-même: "L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement" » (p. 3). À la lumière de ce commandement, une série de conduites seront proscrites. Le système de régulation institué par le catholicisme repose sur trois éléments interreliés: la continence définitive des prêtres, religieux et religieuses, l'abstinence des laïcs célibataires, la fidélité et la continence périodique des croyants. Les dérogations seront avouées dans l'intimité du confessionnal. Les chargés de paroisse écri-

ront à l'évêque pour demander avis concernant diverses situations et aussi pour obtenir le droit d'absoudre certains cas réservés à l'évêque et même au pape. Il faut cependant noter qu'on a toujours eu tendance à réduire ces cas au minimum, les pénitents s'ingéniant à invoquer des motifs d'exception et l'évêque donnant à ses curés les pouvoirs des confesseurs extraordinaires.

On ne s'étonnera pas de la liste des délits d'ordre sexuel qui attirent l'attention des autorités religieuses en cette fin de XVIII^e siècle. Divertissements et fêtes populaires qui risquent de mener à des excès, pécheurs par habitude, masturbation, fornication, adultère, mariage de réparation, inceste, sodomie, bestialité, concubinage, viol, homosexualité, pédophilie, union libre et prostitution sont les principales situations visées. Deux facteurs historiques viennent assurer une bonne crédibilité à cette étude: la fidélité du monde rural et français à la religion romaine et l'autorité morale grandissante du prêtre dans ce Québec ultra-catholique au début du XIX^e siècle. Malgré le fait que «l'impureté» fasse bonne figure dans la liste des péchés dominants, nos ancêtres reconnaissent la loi morale et pratiquent la confession avec sincérité.

L'A. fait œuvre d'historien averti qui tient compte des éléments culturels des faits et du développement des sciences humaines concernant la sexualité. Il définit admirablement bien son travail professionnel: «L'historien bricole son voyage dans le temps... Son travail d'intermédiaire entre les vivants et les morts l'habilite à comparer les valeurs du présent et celles du passé. La distance affective et spirituelle entre visiteurs et visités le convie à un exercice de tolérance, d'accueil, d'ouverture à l'endroit des frères humains étrangers à nos manières de vivre... Qui-conque voudrait s'aventurer sur la route du passé avec la conviction d'appartenir à une culture meilleure que celle du pays découvert ferait aussi bien de rester chez lui.» (p. 181)

La lecture de cet ouvrage, la présentation et l'analyse des faits font apparaître certains enseignements. Si l'anthropologie nous a montré que dans toute société la pulsion sexuelle est soumise à une régulation minimale, cette étude nous fait voir le niveau de moralité passablement élevé de nos ancêtres malgré certaines failles notables. Ces ruraux ont consenti à renoncer à certaines gratifications immédiates pour un but autre et plus élevé, phénomène que Freud appelle sublimation, ce qui est au principe du maintien de l'ordre et du progrès de la civilisation. Nous sommes loin d'une révolte contre un ordre sexuel chrétien clairement exprimé dans le régime catho-

lique; ceux qui contreviennent à cet ordre se reconnaissent franchement coupables et passent au «sacrement des aveux». L'influence des codes de prescriptions et d'interdits en matière de sexualité et le régime de surveillance des curés de campagne font voir la force régulatrice que l'Église a exercée dans le domaine de la sexualité.

Gabriel CHÉNARD
Université Laval

Jean-Pierre JOSSUA, **Pour une histoire religieuse de l'expérience littéraire**, tome 2. Coll. «Religions», Paris, Beauchesne, 1990, 286 pages.

Déjà en 1985, le premier tome avait retenu favorablement l'attention, et il ne s'agissait que des débuts d'une méthode: la lecture d'œuvres littéraires pour y discerner la trace d'une expression religieuse et en faire l'histoire.

La méthode se présente ici mieux affirmée. D'abord par la précision de son propos, distingué de celui des critiques littéraires et des commentateurs, plus ou moins en quête d'appuis apologetiques. Par le raffinement et la précision de ses analyses; les catégories, comme celle du seuil, prennent un contour mieux dessiné, les analyses de vocabulaire sont encore plus patientes et attentives. «Travaillant sur les lisières de la littérature et de la théologie, j'ai fait œuvre de frontalier» (p. 183), mais comme les «passeurs», l'auteur développe de nouvelles habiletés, de passage en passage, et il devient de plus en plus sensible aux subtilités du pays.

La manière de travailler toujours plus affinée de l'auteur comporte aussi des exigences pour le lecteur. Il ne lui est pas loisible d'entrer dans cette œuvre comme on fréquente un manuel ou un traité. Le comportement convenable tiendrait plutôt des précautions à prendre pour visiter un marchand de porcelaines précieuses. Non pas que la subtilité des affirmations soit un signe de fragilité, mais parce que le discours se construit tout en nuances, à partir d'un regard attentif aux moindres variations. La présente mise en garde vaut en particulier pour le théologien qui serait en mal d'explorer cette «histoire religieuse» pour y trouver des éléments immédiatement utilisables dans un exposé magistral.

Il me semble en effet que Jossua écrit davantage pour faire partager la connivence établie entre lui et l'auteur étudié que pour y dégager un message ou